

## Action collective relative à la gestion de l'aptitude des matériaux à entrer en contact avec les aliments

L'action collective relative à la gestion de l'aptitude des matériaux à entrer en contact avec les aliments est un accompagnement sur mesure pour les TPE-PME industrielles désireuses de répondre aux obligations des règlements pour les matériaux au contact.

**Financé par :**



**DIRECCTE  
AUVERGNE**

Direction régionale des entreprises,  
de la consommation, de la concurrence,  
du travail et de l'emploi

### → **OBJECTIFS :**

***Accompagner les partenaires industriels impliqués dans la gestion de l'aptitude au contact alimentaire des matériaux et objets finis destinés à entrer au contact des denrées alimentaires.***

Par gestion de l'aptitude au contact, on entend :

- Une meilleure compréhension de la complexité réglementaire associée à cette thématique
- La définition des responsabilités de chacun des acteurs impliqués au sein de la chaîne de valeur
- D'apporter une analyse critique des documentations aujourd'hui disponibles au sein des entreprises et apporter des propositions d'actions pour la compléter le cas échéant
- D'apporter des outils de stratégies réglementaires visant à prioriser / optimiser / définir les tests à conduire en vue d'attester de la conformité d'un objet fini
- D'étudier également les possibilités d'extrapoler une conformité attestée sur un objet à une gamme de produits connexes. Cette approche originale et réglementairement acceptable s'oppose aux approches usuelles de type cas par cas, qui sont consommatrices de ressources financières et de temps.

***L'audit portera à la fois sur les pratiques techniques mais également sur la gestion documentaire associée aux dossiers d'alimentarité des matières plastiques. Sur ce point les réglementations européenne, voir française seront utilisées comme référentiels.***

### → **POINTS FORTS :**

- Bénéficier d'un accompagnement sur mesure
- Etre accompagné par une personne extérieure à l'entreprise, neutre, avec un regard neuf tout en garantissant la confidentialité des informations de chaque entreprise
- Rencontrer et Echanger avec des entreprises ayant des problématiques communes

### → **LES RESULTATS ATTENDUS**

Un diagnostic personnalisé des pratiques de votre entreprise

- La définition d'un plan d'action opérationnel individuel pour améliorer les pratiques au regard des objectifs énoncés
- Synthèse des problématiques rencontrées versus les actions à conduire + synthèse globale du projet
- Les retours d'expériences, la synthèse faite et les données réglementaires employées seront la base rédactionnelle d'un memorandum didactique à destination des partenaires de cette action collective

## → STRUCTURE DU PROGRAMME :

### **Accompagnement individuel :**

**2 journées de coaching par un professionnel de la problématique de l'aptitude des matériaux au contact** (présence sur site pour les actions d'audit / rendu, temps nécessaire en back office / accompagnement pour définir / suivre / synthétiser les actions à conduire)

### **Accompagnement collectif :**

Un rendu collectif sera fait sous la forme d'une journée de travail au siège de JCEP. Cette journée pourra être divisée en demi-journée en fonction de l'évolution du projet.

Un mémorandum sera rédigé pour tous les partenaires

### **+ Module complémentaire non obligatoire :**

Pour les entreprises le souhaitant, JCEP pourra organiser une formation dédiée à l'alimentarité des emballages. Celle-ci aura pour objectif de savoir répondre aux obligations des règlements pour les matériaux au contact, elle abordera le contexte réglementaire européen et national, la présentation des principaux tests de migration, ....

Plus d'infos auprès de JCE Plasturgie

## → INFORMATIONS GENERALES

Ce programme d'action collective est organisé en partenariat avec le CTCPA de Bourg en Bresse, et avec le soutien financier de la DIRECCTE Auvergne

## → FRAIS :

Cette opération collective est à destination de 10 entreprises.

- **Coût du programme :**  
3 850 € HT par entreprise
- **Participation de la DIRECCTE Auvergne :**  
1 925 € HT par entreprise
- **Prise en charge par les OPCA (\*) :**  
1 375 € HT par entreprise
- **Coût réel pour votre entreprise :**  
550 € HT par entreprise (soit 14% du coût total du programme)

## → LIEU DE FORMATION

- **Réunion de démarrage + Formation collective + clôture :**  
Locaux JCE Plasturgie à Monistrol sur Loire
- **Accompagnement consultant :**  
En entreprise

## → ENTREPRISES ELIGIBLES :

10 entreprises auvergnates

L'action collective relative à la gestion de l'aptitude des matériaux à entrer au contact avec les aliments vous intéressent et vous souhaitez en profiter, n'hésitez pas à nous consulter et/ou à remplir le formulaire d'inscription ci-joint.

### **CONTACT :**

**Sylvie CHARREL – collaboratrice projets JCE Plasturgie**  
[icep@live.fr](mailto:icep@live.fr) / 04 71 61 74 34 / 06 30 50 20 15

Financé par :



**DIRECCTE  
AUVERGNE**

Direction régionale des entreprises,  
de la consommation, de la concurrence,  
du travail et de l'emploi

(\*) il est de la responsabilité de chaque entreprise de faire les démarches nécessaires auprès de son OPCA pour faire acter cette prise en charge. Par ailleurs, dans le cas où la présente prestation serait prise en compte pour partie par le fond de formation (ou tout autre mode possible), l'entreprise cliente s'engage à régler la totalité de la prestation au CTCPA dans un délai maximum de 60 jours, que le financement ou le co-financement soit refusé ou soumis à des délais de règlement supérieur

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Ce formulaire est à renvoyer par mail à Sylvie CHARREL : [jcep@live.fr](mailto:jcep@live.fr), ou par fax 04 71 31 74 38

### Coordonnées

ENTREPRISE .....

Nom de l'interlocuteur .....

Fonction .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

E-Mail .....

Souhaite participer à l'action collective relative à la gestion de l'aptitude des matériaux à entrer en contact avec les aliments.

**Cachet de l'entreprise, date et signature**

### Partenaires du projet

*Financé par*



**DIRECCTE  
AUVERGNE**

Direction régionale des entreprises,  
de la consommation, de la concurrence,  
du travail et de l'emploi

*Prestataire technique*



Dès réception de votre formulaire d'inscription, nous vous recontacterons pour vous confirmer votre inscription

**JCE Plasturgie – CCMV Les Marches du Velay – ZA La Borie- 43120 MONISTROL SUR LOIRE**

**Sylvie CHARREL - 04 71 61 74 34 – 06 30 50 20 15**